



*L'environnement
que je choisis...*

FRONTENAC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Bruno Turmel, Directeur Général et Secrétaire-Trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Les états financiers de la Municipalité de Frontenac et le rapport du vérificateur pour l'année 2020 seront déposés au conseil de la Municipalité de Frontenac lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **13 avril 2021 à 19h30**.

Compte tenu du contexte actuel de la COVID-19, la séance se tiendra à huis clos. La Municipalité invite toute personne désirant poser des questions relativement au dépôt de ces rapports à la poser par courriel à l'adresse : adm@municipalitefrontenac.qc.ca.

L'enregistrement de la séance du conseil sera disponible sur le site internet de la Municipalité www.municipalitefrontenac.qc.ca.

DONNÉ au 2430 rue St-Jean, Frontenac, ce trente et unième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt et un.

Bruno Turmel,
Directeur Général et
Secrétaire-Trésorier